

Comité FFRandonnée Somme

Maison des Sports - 2 Rue Lescouvé 80000 AMIENS
somme.ffrandonnee.fr - somme@ffrandonnee.fr – 06 14 15 18 56

Amiens le 22 juillet 2025

NOTICE D'INFORMATION

Séjour Randonnées et Visites du 13 au 20 juin 2026

SAINT CAST LE GUILDO - Bretagne



HEBERGEMENT : HÔTEL DES BAINS* - hôtel de la belle époque situé au cœur de la station balnéaire de St Cast avec vue sur la mer et ses plages de sable fin. Près des sentiers côtiers, du GR® 34 - À 25 km de Dinard et à 30 km de Saint-Malo.**
Soirées animées - Chambres avec téléphone, wifi, télé. Desservies par un ascenseur.

FFRandonnée Somme - Maison des Sports - BAT B – 2 Rue Lescouvé 80000 AMIENS

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre
23 Rue Raspail 94200 Ivry-sur-Seine – Numéro d'immatriculation : IM075100382. Tél. 01 44 89 93 90

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051

La sortie est proposée aux adhérents de la Somme, inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRandonnée 2025/2026 avec minimum assurance RC ou d'un « pass-découverte » dont la validité couvre la totalité du séjour. Ouverture aux autres départements si nécessaire.

Il sera indispensable de renouveler la licence en cours ou de la souscrire dès septembre 2025.

Déplacements en car depuis Poix puis Amiens pour se rendre à Saint Cast le Guildo

Nombre de participants : 45 minimum – 53 maximum.

PROGRAMME :

Il s'agit d'un séjour orienté sur la pratique de la randonnée et sur la découverte de la région

. Il est réservé en pension complète sauf le déjeuner du 13 juin et y compris le panier pique-nique du 20 juin.

Samedi 13 juin (J 1) : POIX DE PICARDIE - AMIENS – SAINT CAST.

- * Pique-nique ou repas sur l'autoroute.
- * Arrivée en fin d'après-midi à l'hôtel
- * Accueil par l'équipe de l'hôtel.
- * Installation dans les chambres - Apéritif de bienvenue.
- * Dîner.

Dimanche 14 (J 2) : Circuit Émeraude – Dinard.

- * Randonnée "Circuit Émeraude n° 1" Durée : 1h30 -

Dénivelé : 77 m | ± 7km

Très beau circuit depuis l'Hôtel des Bains offrant des vues magnifiques sur les plages, les rochers et la mer avec ses îlots visibles à marée basse. *(Sous réserve, à affiner avec votre guide)*

- * Déjeuner au village de vacances.
- * **Visite guidée de Dinard**, située sur une magnifique presqu'île. De somptueux paysages, des espaces naturels remarquables et de belles plages de sable fin vous attendent.
- * Dîner et nuit.

Lundi 15 (J 3) : Cancale.



- * Randonnée "Pointe du Grouin" Durée : 2h | Dénivelé : 164 m | ± 5km | Difficulté : modérée

La côte entrecoupée de petites criques de sables permet toutes les activités estivales. *(Sous réserve, à affiner avec votre guide)*

- * Déjeuner au **restaurant**.

* Visite guidée du **port de Cancale**, ce joli port se savoure autant par le regard que par le palais. Élu site remarquable du goût, Cancale est depuis longtemps réputée pour ses huîtres et ses coquilles.

Les allées et venues des bateaux, le travail des ostréiculteurs, le rythme des marées animent en permanence le port bordé de jetées.

- * Au retour, **dégustation d'huîtres** avec un verre de vin blanc à l'Hôtel des Bains
- * Dîner



Mardi 16 (J 4) : Saint Cast (journée repos chauffeur)

* **Randonnée "Pointe de Saint Cast"** | $\pm 10\text{km}$ |

Le GR® 34, le long de la baie de la Fresnay vers la pointe de St Cast Le Guildo jusqu'au Moulin de la Mer.
(Sous réserve, à affiner avec votre guide)

- Déjeuner au village de vacances
- Après-midi libre
- Dîner

Mercredi 17 (J 5) : Saint Malo – Croisière commentée sur la Rance (1h)

* **Croisière commentée sur la Rance** (1h)

* Déjeuner sous forme de panier repas dans le Parc de Briantais à Saint Malo ou au Domaine du prieuré à Dinard

* Visite de la **Cité D'Aleth** puis marche vers la Cité Corsaire : Saint Malo

* Visite guidée de la cité corsaire de **Saint Malo**, célèbre pour sa Cité Corsaire et ses remparts, la Tour Quic-en-Groigne, le Grand Bé, la plage de Rothéneuf, ses rochers, synonyme d'aventure, de voyage et de rêve.

* Dîner.

Jeudi 18 (J 6) : Île de Bréhat

* **Randonnée "Île de Bréhat tour de l'île pedestre"** $\pm 14\text{km}$ / Durée : 4h

| Difficulté : modérée - Dénivelé : 35m (circuit modulable) En Compagnie de votre guide depuis St Cast, vous vous rendrez sur l'île de **Bréhat**, embarquement à la **Pointe de l'Arcouest**, vue imprenable et spectaculaire sur Bréhat pour admirer les couleurs de l'archipel. Ce petit coin de paradis au coeur de la Bretagne, appelé « l'île aux fleurs » par sa magnifique faune et composé de deux îles reliées par un pont. Bréhat c'est aussi son bois (le Bois de la Citadelle), son Phare (le Phare de Paon) et sa chapelle (chapelle St Michel) bâtie en hauteur. (Sous réserve, à affiner avec votre guide)

* Déjeuner pique-nique.

* Dîner.



Vendredi 19 (J 7) : Saint Jacut de la Mer – Baie de l'Arguenon.

"**Château du Guildo et Saint Jacut**" | $\pm 7\text{km}$

• Départ en randonnée de l'église de Saint Jacut de la Mer en traversant l'Abbaye de Saint- Jacut, poursuite de l'itinéraire par le GR34 face à la Baie de l'Arguenon jusqu'à la Pointe du Chevet. Possibilité à marée basse de descendre jusque l'île des Ebihens. (Sous réserve, à affiner avec votre guide)

- Déjeuner pique-nique
- Dîner.

Samedi 20 (J 8) : Saint Cast - Amiens

Départ après le petit déjeuner- Retour vers Amiens

NB : L'ordre des excursions et randonnées est donné à titre indicatif et pourrait être modifié selon l'organisation et conditions météo.

Toutes les randonnées seront à affiner (et/ou à modifier) avec notre guide de randonnée.

COÛT du séjour, 8 jours 7 nuits – départ le 13 juin 2026 – Retour le 20 juin 2026.

Fixé à 970,00€ par personne.

Prix ferme et définitif non révisable, en pension complète.

Supplément chambre individuelle (*en nombre très limité*) : 25€ la nuitée soit 175€ pour le séjour

Le tarif comprend :

- ✓ L'apéritif de bienvenue.
- ✓ La réunion d'information.
- ✓ **L'hébergement en chambre double avec sanitaire complet (lits faits et linge de toilette fourni)**
- ✓ **La pension complète (boisson à table – vin & eau – et café au déjeuner inclus), du dîner du 1^{er} jour au panier déjeuner du jour du départ**
- ✓ **Les visites prévues** au programme (*sauf mention contraire*),
- ✓ **Les randonnées encadrées par guide de randonnée** (13 personnes minimum - 25 personnes maximum par guide)
- ✓ **Les visites accompagnées d'un animateur VTF**
- ✓ **Les déjeuners à l'extérieur prévus au programme**
- ✓ **Trois animations de soirées dans la semaine (*sauf le samedi*)**
- ✓ **L'accès à toutes les infrastructures de l'hôtel.**
- ✓ **Le ménage assuré et linge de toilette changé 1 fois dans le séjour pour tout séjour de 6 nuits minimum**
- ✓ **L'adhésion VTF.**
- ✓ **La taxe de séjour.**
- ✓ **Les transports aller/retour (*heure de départ à déterminer*) ainsi que les trajets sur place.**
- ✓ **Les contributions financières Immatriculation Tourisme (7€).**
- ✓ **Les frais d'organisation du CDRP 80 de 14,00€**
- ✓ **Le pourboire du chauffeur et le pot de l'amitié en fin de séjour.**

Le prix ne comprend pas :

- ✓ **Les pourboires des guides sur place.**
- ✓ **Le pique-nique à l'aller** (pique-nique à prévoir par vos soins ou à acheter sur l'autoroute)
- ✓ La prestation hôtelière individuelle => ménage et linge de toilette changé tous les jours, 15€/personne/nuit
- ✓ **Le supplément chambre individuelle : 175€ par personne - en demande sous réserve des disponibilités (affectation après consultation auprès de VTF),**
- ✓ **L'assurance annulation, bagages et assistance rapatriement qui vous sera proposée lors de votre confirmation d'inscription.**
- ✓ Les dépenses personnelles.

D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme « compris ».

INSCRIPTIONS

- ✓ Les inscriptions sont ouvertes à compter du **25 juillet 2025** et seront enregistrées par ordre d'arrivée. Cette inscription sera matérialisée par le dépôt d'un chèque de réservation de **300,00 € (à l'ordre du CDRP Somme)**. **Les demandes de chambre individuelle ne seront acceptées que s'il reste des places après affectation des chambres doubles (lits 2 places) ou twin (lits jumeaux).**
- ✓ Suivant le nombre d'inscrits, la décision de réaliser ou non le séjour sera prise **au plus tard le 25 septembre 2025**.
- ✓ Si moins de 45 participants, le séjour est annulé et votre chèque d'inscription sera détruit.
- ✓ Votre inscription deviendra définitive après la signature et renvoi par mail du bulletin validé par le comité. Le chèque de réservation sera affecté au règlement du séjour et encaissé dès le séjour confirmé. Les autres chèques seront tirés aux dates mentionnées sur le bulletin d'inscription.

PAIEMENTS :

Dès réception et **tiré** au plus tard le **30 septembre 2025** - Réservation de 300,00€ (si pas de séjour, le chèque sera détruit)

Primes d'assurance (facultatives) lors de l'inscription. Ainsi que la chambre individuelle si acceptée.
Règlement échelonné selon l'échéancier qui vous est proposé dans le bulletin d'inscription définitif.
SOLDE **tiré au plus tard le 15 avril 2026.**

Avant le départ, possibilité d'annuler son inscription selon les conditions ci-dessous ou de se faire remplacer. Les primes des assurances souscrites et les contributions EIT et UEIT seront systématiquement dues.

TOUS LES REGLEMENTS, Y COMPRIS CELUI DE L'ASSURANCE WTW SI VOUS LA SOUSCRIVEZ SONT A L'ORDRE DU CDRP SOMME (ou FFRandonnée Somme).

Ils doivent nous parvenir tous lors de l'inscription (si cette procédure n'est pas respectée, l'inscription ne sera pas prise en compte) **ET TRANSMIS A ELISABETH DESAINT, 5 RUE DES CAMPANULES 80480 SALOUEL**

ASSURANCES FACULTATIVES :

- ✓ Vous aurez la possibilité de souscrire aux assurances facultatives (annulation et interruption de séjour, bagages...) lors de l'inscription, au moyen du bulletin de souscription assurances qui vous sera joint à l'envoi. *(Pour mémoire, l'assistance rapatriement est comprise dans la licence IRA et FRA).* Ce bulletin d'assurances facultatives est à nous retourner, complété et signé, **même si vous ne souscrivez pas d'assurance facultative.**

FRAIS DE RÉSOLUTION OU D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION.

Le voyageur peut annuler son voyage à tout moment aux conditions financières suivantes :

- Annulation faite avant le 31 janvier 2025 : retenue de 10%.
- Annulation faite entre le 31 janvier 2025 et le 25 mars 2026 : retenue de 50 %.
- Annulation postérieure au 25 mars 2026 : retenue de 100% du montant total du séjour.

L'assurance annulation permet le remboursement des frais d'annulation à condition que le motif soit justifié.

DIVERS

Selon les conditions climatiques sur place, les activités prévues pourront être modifiées.

Selon les conditions sanitaires, le séjour pourra être modifié ou annulé.

En cas d'annulation, le remboursement pourra se faire selon les prescriptions gouvernementales. Elles ne pourront en aucun cas donner lieu à une compensation financière.

CESSION DU SÉJOUR :

Avant le départ, le voyageur peut céder son voyage à un autre participant titulaire d'une licence FFRan-donnée valide ou d'un Pass- Découverte valide.

Les sommes versées seront remboursées au participant démissionnaire. Cependant, les contributions EIT et UEIT, les primes d'assurances éventuellement souscrites et les frais administratifs resteront acquises à la structure organisatrice. Le participant remplaçant devra remplir aussitôt un bulletin d'inscription en double exemplaire et s'acquitter sans délai du montant du séjour, des contributions EIT et UEIT et éventuellement de primes d'assurances facultatives

Les documents suivants vous seront transmis :

Annexe 10 : Notice information Annulation assurances

Annexe 11bis : disposition en cas de sinistre.

Annexe 12bis : Conditions Générales de Vente – Art. R21.3 à R211011 du Code du tourisme.

Conditions générales de vente et notice sur les assurances consultables à la Permanence du Comité 2 rue Lescouvé 80000 Amiens ou sur le site www.somme.ffrandonnee.fr

Recommandations :

Il convient d'être suffisamment entraîné(e) à la pratique de la randonnée pour apprécier pleinement le séjour.

Au-delà de vos vêtements pour le soir ou les visites, penser à prendre des vêtements adaptés aux circonstances :

Chaussures de randonnée étanches, Sac à dos, bonnet, veste imperméable lunettes de soleil, crème solaire etc.....

Ne pas oublier : Vos médicaments, votre carte d'identité, vos carte vitale et mutuelle, votre licence, copie de votre bulletin d'inscription et de votre bulletin d'assurances facultatives souscrites.

Bien cordialement

Elisabeth DESAINT - Responsable de la commission tourisme FFRandonnée Somme

Correspondante Tourisme/Organisatrice de séjour. somme.voyages@ffrandonnee.fr - tél.06 73 00 95 15

LES INSCRIPTIONS SERONT TRANSMISES A MON DOMICILE PERSONNEL :

5 RUE DES CAMPANULES 80480 SALOUEL